

# PROGRAMME DE FORMATION

BP JEPS Educateur Sportif Mention Activités Equestres  
Option Approfondissement Technique



MDME Formation  
10 boulevard des micocouliers  
83 310 Grimaud  
06 24 71 01 78  
[mdme@demelemester.com](mailto:mdme@demelemester.com)

# DESCRIPTIF DE L'ORGANISME

## MDME Formation :

SARL Marceau Demelemester Management Equestre  
 Directeur de l'organisme de formation : *Demelemester Marceau*  
 Adresse : 10 boulevard des micocouliers 83 310 Grimaud  
 Mail : [mdme@demelemester.com](mailto:mdme@demelemester.com)  
 GSM : 06 24 71 01 78

Lieu de déroulement de la formation : MDME Stable, chemin mignonne, 83 310 Grimaud

<b>Marceau Demelemester</b>	DES JEPS équitation Licence Pro Management des établissements équestres Cavalier enseignant en CSO et Dressage	Responsable de formation Encadrement des activités Travail et utilisation de la cavalerie Fonctionnement de la structure	06 24 71 01 78 <a href="mailto:marceau@mdme.fr">marceau@mdme.fr</a>
<b>Yann Gaymard</b>	BEES 2 Licence gestion et management des établissements équestres Cavalier enseignant	Travail à l'extérieur et en terrain varié Préparation d'un équidé pour le transport Embarquer et débarquer un équidé Débourrage	0688557180 <a href="mailto:Gt.competition@hotmail.fr">Gt.competition@hotmail.fr</a>
<b>Margot Genolier</b>	BP JEPS DE JEPS CSO Licence Langues Etrangères Appliquées (anglais et espagnol) Cavalière enseignante	Encadrement des activités Travail et utilisation de la cavalerie Fonctionnement de la structure	0634688151 <a href="mailto:margot@mdme.fr">margot@mdme.fr</a>
<b>Eléonore Petton</b>	BP JEPS DE JEPS CSO Cavalière enseignante	Encadrement des activités Techniques équestres	0614266179 <a href="mailto:eleonore@mdme.fr">eleonore@mdme.fr</a>
<b>Caroline Mansuy</b>	Docteur vétérinaire	Soins et entretien des équidés	<a href="mailto:Caroline.mansuy@icloud.com">Caroline.mansuy@icloud.com</a>
<b>Jean-Eric D'Andreas</b>	Professeur de maréchalerie Dentiste équin	Soins et entretien des équidés	0680628990
<b>Charline Diot</b>	BP JEPS Physiothérapeute équin	Soins et entretien des équidés et des infrastructures	0665744864 <a href="mailto:charlinediot25@gmail.com">charlinediot25@gmail.com</a>
<b>Morgan Biancone</b>	Coach sportif DE Sophrologue	Encadrement des activités	0635111635 <a href="mailto:bianconemorgan@gmail.com">bianconemorgan@gmail.com</a>

# Ruban pédagogique :

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
1 D	1 M	1 V	1 D	1 M	1 S	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M	1 V	1 L
2 L	2 M	2 S	2 L	2 J	2 D	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 M
3 M	3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	3 L	3 J	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M
4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 M	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V	4 L	4 J
5 EPMS	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	5 M	5 S	5 L	5 J	5 S	5 M	5 V
6 V	6 D	6 M	6 V	6 L	6 J	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D	6 M	6 S
7 S	7 L	7 J	7 S	7 M	7 V	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L	7 J	7 D
8 D	8 M	8 V	8 D	8 M	8 S	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M	8 V	8 L
9 L	9 M	9 S	9 L	9 J	9 D	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 M
10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M
11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V	11 L	11 J
12 J	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 M	12 S	12 UC 3	12 J	12 S	12 M	12 V
13 V	13 D	13 M	13 V	13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D	13 M	13 S
14 S	14 L	14 J	14 S	14 M	14 V	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L	14 J	14 D
15 D	15 M	15 V	15 D	15 M	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L
16 L	16 M	16 S	16 L	16 J	16 D	16 D	16 M	16 V	16 UC 4	16 M	16 S	16 M
17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M
18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V	18 L	18 J
19 J	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S	19 M	19 V
20 V	20 D	20 M	20 V	20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D	20 M	20 S
21 S	21 L	21 J	21 S	21 M	21 V	21 V	21 UC 12	21 M	21 S	21 L	21 J	21 D
22 D	22 M	22 V	22 D	22 M	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L
23 L	23 M	23 S	23 L	23 J	23 D	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 M
24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M
25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V	25 L	25 J
26 J	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 M	26 S	26 UC 12 R	26 J	26 S	26 M	26 V
27 V	27 D	27 M	27 V	27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D	27 M	27 S
28 S	28 L	28 J	28 S	28 M	28 V	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L	28 J	28 D
29 D	29 M	29 V	29 D	29 M			29 S	29 M	29 J	29 D	29 M	29 V
30 L	30 M	30 S	30 L	30 J			30 D	30 M	30 V	30 L	30 M	30 UC 3 4 R
	31 J		31 M	31 V			31 L	31 S		31 J	31 D	
				H		Jours						
Vacances												
Entreprise				945		135						
Formation				792		114						

# Organisation de la formation

Le cursus de formation respecte le principe de l'alternance sous tutorat pédagogique. Autrement dit la formation se déroule dans plusieurs lieux distincts : l'organisme de formation et la structure d'accueil.

La mise en œuvre d'une pédagogie de l'alternance réclame une liaison très étroite entre l'organisme de formation et ses formateurs, la structure d'accueil, le tuteur et le stagiaire.

Dans ce contexte, la structure d'accueil est, comme le centre de formation, l'un des lieux ressources de la construction de la compétence du stagiaire.

Il paraît essentiel :

- de mettre en adéquation les contenus de formation entre l'organisme de formation et la structure
- de coordonner les actions des différents acteurs de la formation (formateurs et tuteurs);
- de donner des repères aux tuteurs pour qu'ils puissent évaluer les acquis du stagiaire en rapport avec le référentiel du métier.

## 1- Définition du plan de formation

Avant d'entamer, avec les stagiaires, les contenus de formation, il est indispensable de leur présenter dans les grandes lignes le métier auquel ils se préparent, les compétences attendues (référentiel de certification) et les contenus de formation qu'ils vont vivre.

A partir des référentiels du métier et de certification, les formateurs définissent en équipe le plan de formation et les contenus prévisionnels de formation afin que le stagiaire puisse développer des compétences dans trois grands champs en interaction dynamique : champ pédagogique, champ technique, et champ relatif à la gestion, l'organisation et la réglementation.

Le plan de formation est constitué d'un ensemble de séquences de formation articulées de façon logique et progressive. Il s'agit d'un processus guidé par des choix pédagogiques.

**La séquence de formation s'élabore à partir du référentiel professionnel.** Elle se caractérise par un objectif opérationnel ;

L'ensemble de l'équipe pédagogique comprenant le tuteur de la structure d'accueil définira après avoir affiné ses objectifs opérationnels de formation :

- des modalités d'acquisition ;
- une stratégie d'évaluation formative ;
- un volume horaire défini (variable, estimé, mini, maxi...).

Le plan de formation comprend entre autre :

- les volumes horaires pour chaque séquence de formation ;
- la répartition des séquences de formation entre l'organisme de formation et la structure d'accueil ;
- la planification de l'évaluation certificative avec calendrier prévisionnel et son regroupement d'UC.

## 2- Le ruban pédagogique

Le ruban pédagogique permet d'avoir une vision globale de la formation. Il est un élément incontournable du dossier d'habilitation que doit déposer l'organisme de formation. Il clarifie l'organisation temporelle et pédagogique du plan de formation. Il comprend notamment:

- La durée de la formation : il articule les différents objectifs de formation aux séquences de formation prévues en rapport avec les différentes unités capitalisables constitutives du diplôme ainsi que leur position respective dans le planning de formation ;
- l'organisation de l'alternance : la répartition des temps de formation en entreprise et en centre de formation ;
- Le plan de certification c'est-à-dire les dates et lieux des différentes épreuves de certifications ;

### Les volumes horaires :

792 heures en centre de formation.

Les élèves viendront en centre formation les lundis, mardis et jeudis (hors vacances scolaires)

945 heures en entreprise.

Les périodes en entreprise seront définies ultérieurement avec le stagiaire et son tuteur.

### Contenu de l'enseignement

#### Semaine type :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
9h à 10h30	Pratique équestre	Pratique équestre	Entreprise	Pratique Equestre	Libre	Entreprise	Libre
11h à 12h30	Cours théorique	Cours théorique		Cours théorique			
12h30 à 13h30	Repas	Repas		Repas			
13h30 à 15h	Cours théorique	Cours théorique		Cours théorique			
15h30 à 17h	Pratique équestre	Pratique équestre		Pratique équestre			

## Les volumes horaires

## Les volumes horaires

### **Total des volumes horaires (1737 Heures)**

- **OF = 792 Heures dont**

UC 1 : 40 h  
UC 2 : 32 h  
UC 3 : 420 h  
UC 4 : 300 h

- **En Entreprise = 945 Heures**

UC 1 : 135 h  
UC 2 : 60 h  
UC 3 : 445 h  
UC 4 : 305 h

La formation sera divisée en trois modules en organisme :

- module 1 : septembre, octobre, novembre, décembre
- module 2 : janvier, février, mars
- module 3 : avril, mai, juin

⇒ **module 1**

### **Contenu de l'enseignement à l'OF :**

- Technique équestre

Soins et entretien de la cavalerie :

- √ Mode de vie et prise en compte du bien-être animal
- √ Critères du bien-être animal
- √ Apprentissage et conditionnement
- √ Toilettage
- √ Alimentation, plantes toxiques, rations
- √ Parasitisme et vermifugation
- √ Principales maladies du cheval : Piroplasmose/leptospirose ; Grippe, rage, rhino pneumonie

- √ Urgences vétérinaires : les plaies, l'obstruction œsophagienne, la myoglobininurie, les coliques, la fourbure...
- √ Pharmacie vétérinaire : produits, utilisation, réglementation
- √ Vaccination
- √ Contention et manipulation des équidés

#### Travail et utilisation de la cavalerie :

##### Culture équestre

- √ Définitions équestres
- √ Termes et langage technique

##### Evaluation de la cavalerie

- √ Modèle
- √ Comportement
- √ Allures et locomotion
- √ Aptitudes pour l'instruction

##### Travail à pied

- √ Travail en longe
- √ Travail en main

##### Travail sur le plat

- √ Progression du travail sur le plat
- √ Attitude et fonctionnement du cavalier
- √ Assouplissements et travail longitudinal
- √ Contact, mise sur la main, mise en main

##### Travail à l'obstacle

- √ Progression du travail à l'obstacle
- √ Attitude et fonctionnement
- √ Mécanisme du saut, gymnastique et mécanisation

##### Travail sur le cross

- √ Progression du travail à sur le cross et à l'extérieur
- √ Gymnastique, mécanisation et découvertes des profils particuliers
- √ Travail en terrain varié
- √ Familiarisation avec l'environnement

##### - Encadrement des activités

- √ Les publics
- √ Typologie et caractéristiques des différents publics
- √ Typologie et gestion des groupes
- √ Santé et prévention

## L'éducateur

- √ La posture d'éducateur
- √ Gestion de la sécurité

## L'enseignement

- √ Acte de formation
- √ Etapes de l'apprentissage moteur
- √ Fondamentaux de l'équitation et difficulté de la tâche motrice
- √ Programmation et planification
- √ Notion d'objectif
- √ Progressions pédagogiques au sein et entre les séances
- √ Plan fédéral de formation des galops
- √ Conception de séances
- √ Observation de séances
- √ Choix des mises en situation
- √ Aménagement du milieu
- √ Critères de réussite et connaissance du résultat
- √ Consignes et observables
- √ Animation, rythme de la séance et techniques de communication
- √ Pédagogie par le jeu
- √ Pédagogie par objectifs
- √ Mise en selle plat
- √ Mise en selle obstacle
- √ Mise en selle à l'extérieur et en terrain varié
- √ Emploi, indépendance et accord des aides

## Les activités

- √ Connaissance et enseignement des disciplines olympiques
- √ Galops de cavalier
- √ Galops poney

- Fonctionnement de la structure:

## Organisation et gestion

- √ Fonctionnement d'un centre équestre
- √ Rôles et fonctions au sein d'un centre équestre
- √ Elaboration d'un budget prévisionnel
- √ Utilisation des différents medias dans le centre équestre

## Animation et promotion

- √ Méthodologie de projet
- √ Projet d'établissement
- √ Techniques d'accueil
- √ Relation client



- √ Animation
- √ Programmation et planning des activités

### **Contenu de l'enseignement en entreprise modules 1**

- Intégration dans l'équipe de l'entreprise
- Recherche sur le fonctionnement de la structure
- Accueil
- Réflexion et présentation de son projet d'animation
- Participations aux actions d'animation et d'enseignement
- Rédaction de fiches pédagogique
- Conception de séances
- Participation à la vie de la structure

Durant cette phase, le stagiaire aura pour but de s'intégrer à l'équipe de travail de l'entreprise et à son mode de fonctionnement.

Il aura surtout un rôle d'observateur au départ et sera ensuite amené progressivement à enseigner avec l'aide de son tuteur.

Le tuteur devra dans un premier temps guider le stagiaire dans la préparation et la mise en situation en restant présent et en l'aiguillant dans ses démarches.

Le tuteur devra présenter au stagiaire toutes les tâches et fonctions qu'il aura à exercer au sein de la structure.

Le stagiaire exercera essentiellement sur les cours du débutant au galop 4.

⇒ **module 2**

### **Contenu de l'enseignement à L'OF**

- Technique équestre

Soins et entretien de la cavalerie :

- √ Fonctions vitales chez le cheval : système nerveux, respiration, circulation, digestion, les paramètres vitaux
- √ Appareil locomoteur du cheval : squelette, articulations, muscles, tendons et ligaments
- √ Le pied
- √ Dentition du cheval
- √ Pathologies du pied : seime, bleime, fourmière, piqûre, encolure, crapaud...
- √ Boiteries
- √ Soins des dents - pathologies
- √ Notions de maréchalerie

Travail et utilisation de la cavalerie

Culture équestre

- √ Définitions équestres
- √ Termes et langage technique

## Evaluation de la cavalerie

- √ Aptitudes sportives

## Travail à pied

- √ Travail aux longues rênes

## Travail sur le plat

- √ Progression du travail sur le plat
- √ Attitude et fonctionnement du cavalier
- √ Echelle de progression
- √ Assouplissements et travail longitudinal
- √ Assouplissements et travail latéral
- √ Contact, mise sur la main, mise en main

## Travail à l'obstacle

- √ Progression du travail à l'obstacle
- √ Abords des différents profils
- √ Les distances à l'obstacle et sur les barres au sol
- √ Enchainements
- √ Mécanisme du saut, gymnastique et mécanisation

## Travail sur le cross et à l'extérieur

- √ Abords des différents profils
- √ Distances sur le cross et sur le PTV
- √ Progression du travail à sur le cross et à l'extérieur
- √ Gymnastique, mécanisation et découvertes des profils particuliers

## Enrênement et embouchures

- √ Emploi et limites des enrênements
- √ Emploi et limites des embouchures

- Encadrement des activités

## L'enseignement

- √ Différents courants et méthodes pédagogiques
- √ Analyse technique d'un thème
- √ Conception de plans de formation
- √ Individualisation
- √ Situations évolutives et différenciées
- √ Adaptation et régulation
- √ Evaluation et bilan de fin de séance et de cycle
- √ Pédagogie différenciée
- √ Pédagogie du perfectionnement

## Les activités

Connaissance et enseignement des disciplines olympiques  
Connaissance et enseignement des autres disciplines de la FFE  
Galops de cavalier  
Galops poney  
Principes de construction de pistes CSO club et d'obstacles d'extérieur  
Principes et fonctionnement des règlements sportifs de la FFE

- Fonctionnement de la structure:

#### Organisation et gestion

- √ Obligations et réglementation des centres équestres
- √ Assurances, enjeux et obligations
- √ Notions de seuil de rentabilité d'une activité
- √ Notion de gestion budgétaire
- √ Dispositifs informatiques fédéraux
- √ Utilisation et gestion des réseaux sociaux

#### Animation et promotion

- √ Projet pédagogique
- √ Projet sportif
- √ Communication commerciale supports et canaux

### **Contenu de l'enseignement en entreprise module 2**

- Conception de séances
- Participation à la vie de la structure
- Enseignement tous niveaux

Durant cette phase, le stagiaire aura pour but de passer progressivement de la phase guidée à la phase d'autonomie sur les niveaux inférieurs au galop 4.

Il commencera également à exercer sur les niveaux galops 5 à 7 en étant guidé par son tuteur sans la préparation et la mise en situation.

Le stagiaire sera un membre à part entière de l'entreprise et devra prendre des initiatives.

⇒ **module 3**

### **Contenu de l'enseignement à l'OF.**

- Technique équestre :

#### Soins et entretien de la cavalerie :

- √ Ethologie, comportement
- √ Convoyage des équidés : réglementation et mise en œuvre
- √ Initiation à la bourrellerie
- √ Initiation au matelotage

## Travail et utilisation de la cavalerie

### Culture équestre

- √ Histoire de l'équitation
- √ Définitions équestres
- √ Termes et langage technique

### Débourrage

- √ Acclimatation et désensibilisation
- √ Etapes et techniques du débourrage
- √ Mise au travail

### Travail à pied

- √ Travail en liberté

### Travail sur le plat

- √ Progression du travail sur le plat
- √ Assouplissements et travail longitudinal
- √ Assouplissements et travail latéral
- √ Contact, mise sur la main, mise en main

### Travail à l'obstacle

- √ Progression du travail à l'obstacle
- √ Abords des différents profils
- √ Les distances à l'obstacle et sur les barres au sol
- √ Enchaînements
- √ Mécanisme du saut, gymnastique et mécanisation

### Travail sur le cross et à l'extérieur

- √ Abords des différents profils
- √ Progression du travail à sur le cross et à l'extérieur
- √ Gymnastique, mécanisation
- √ Enchaînement

### Entraînement du cheval

- √ Mise en souffle et en condition
- √ Gestion de l'effort
- √ Récupération

- Encadrement des activités

### L'éducateur

- √ Responsabilité civile
- √ Responsabilité pénale
- √ Assurances
- √ Obligation de diplôme et de déclaration

## L'enseignement

- √ Optimisation de la performance

## Les activités

- √ Galops de pleine nature
- √ Autres Galops de spécialité
- √ Degrés
- √ Savoirs d'équitation éthologique
- √ Jugement des épreuves clubs
- √ Préparer une sortie à l'extérieur et s'orienter
- √ Règles de circulation et de sécurité en extérieur

- Fonctionnement de la structure:

## Organisation et gestion

- √ Intégration du développement durable
- √ Convention collective du personnel des centres équestres
- √ Techniques de recherche d'emploi
- √ Formation professionnelle continue - organisation, financement
- √ Environnement : Partenaires institutionnels, Organisation de la filière
- √ Cadre juridique et fiscal des centres équestres
- √ Notions de fiscalité et de tarification
- √ Contrats de l'établissement équestre
- √ Ecrits professionnels

## Animation et promotion

- √ Démarche qualité et labels FFE

## **Contenu de l'enseignement en entreprise module 3**

- Conception de séances
- Enseignement tous niveaux
- Participation à la vie de la structure

Durant cette phase, le stagiaire aura pour but de passer progressivement de la phase de mise en situation encadrée à la phase d'autonomie totale.

Le tuteur devra progressivement laisser le stagiaire prendre les initiatives et le laisser en autonomie et avoir un rôle de conseiller et analyser les actions réalisées par le stagiaire.

# Contenu de l'enseignement

Fonction 1 : Encadrement des activités		
Les publics	Typologie et des caractéristiques différents publics	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sociologie</li> <li>- Anatomie, physiologie et biomécanique</li> <li>- Motricité</li> <li>- Psychologie, cognition, motivation et émotions</li> </ul>
	Le groupe	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Typologie des groupes</li> <li>- Gestion et dynamique de groupe</li> <li>- Prévention et gestion des conflits</li> </ul>
	Santé et prévention	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Détection, prévention et lutte contre la maltraitance</li> <li>- Détection, prévention et lutte contre les conduites à risque</li> </ul>
L'éducateur	La posture d'éducateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Éthique et déontologie de l'éducateur sportif</li> <li>- Responsabilité éducative</li> <li>- Citoyenneté et fair-play</li> </ul>
	Gestion de la sécurité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sécurisation des lieux de pratique</li> <li>- Sécurité du matériel</li> <li>- Sécurité avant, pendant et après la séance</li> <li>- Conduite à tenir en cas d'accident</li> </ul>
	Responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsabilité civile</li> <li>- Responsabilité pénale</li> <li>- Assurances</li> <li>- Obligation de diplôme et de déclaration</li> </ul>
L'enseignement	Pédagogie fondamentale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acte de formation</li> <li>- Étapes de l'apprentissage moteur</li> <li>- Différents courants et méthodes pédagogiques</li> <li>- Théorie de l'information</li> <li>- Fondamentaux de l'équitation et difficulté de la tâche motrice</li> </ul>
	Programmation et planification	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse technique d'un thème</li> <li>- Notion d'objectif</li> <li>- Progressions pédagogiques au sein et entre les séances</li> <li>- Plan fédéral de formation des galops</li> <li>- Conception de séances et de plans de formation</li> </ul>
	Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Observation</li> <li>- Choix des mises en situation</li> <li>- Aménagement du milieu</li> <li>- Individualisation</li> <li>- Situations évolutives et différenciées</li> <li>- Critères de réussite et connaissance du résultat</li> <li>- Consignes et observables</li> <li>- Animation, rythme de la séance et techniques de communication</li> <li>- Optimisation de la performance</li> </ul>

	Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adaptation et régulation</li> <li>- Évaluation et bilan de fin de séance et de cycle</li> </ul>
	Méthodes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pédagogie par le jeu</li> <li>- Pédagogie par objectifs</li> <li>- Pédagogie différenciée</li> <li>- Pédagogie du perfectionnement</li> <li>- Optimisation de la performance</li> </ul>
	Attitudes et fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en selle plat</li> <li>- Mise en selle obstacle</li> <li>- Mise en selle à l'extérieur et en terrain varié</li> <li>- Emploi, indépendance et accord des aides</li> </ul>
<b>Les activités</b>	Disciplines	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance et enseignement des disciplines olympiques</li> <li>- Connaissance et enseignement de l'équitation d'extérieur</li> <li>- Connaissance et enseignement des autres disciplines de la FFE</li> </ul>
	Diplômes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Galops de cavalier</li> <li>- Galops poney</li> <li>- Galops de pleine nature</li> <li>- Autres Galops de spécialité</li> <li>- Degrés</li> <li>- Savoirs d'équitation éthologique</li> </ul>
	Compétition	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Jugement des épreuves clubs</li> <li>- Principes de construction de pistes CSO club et d'obstacles d'extérieur</li> <li>- Principes et fonctionnement des règlements sportifs de la FFE</li> </ul>
	Extérieur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparer une sortie à l'extérieur et s'orienter</li> <li>- Règles de circulation et de sécurité en extérieur</li> </ul>

<b>Fonction 2 : Technique Equestre</b>		
<b>Soins et entretien de la cavalerie</b>	Anatomie et physiologie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonctions vitales chez le cheval : système nerveux, respiration, circulation, digestion - les paramètres vitaux</li> <li>- Appareil locomoteur du cheval : squelette, articulations, muscles, tendons et ligaments</li> <li>- Le pied</li> <li>- Dentition du cheval</li> </ul>
	Psychologie et éthologie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Critères du bien-être animal</li> <li>- Apprentissage et conditionnement</li> <li>- Éthologie, comportement</li> </ul>
	Soins	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mode de vie et prise en compte du bien-être animal</li> <li>- Toilettage</li> <li>- Pathologies du pied : seime, bleime, fourmière, piqûre, enclouure, crapaud...</li> <li>- Boiteries</li> <li>- Soins des dents - pathologies</li> <li>- Notions de maréchalerie</li> <li>- Alimentation, plantes toxiques, rations</li> <li>- Parasitisme et vermifugation</li> <li>- Principales maladies du cheval : Piroplasmose/leptospirose ; Grippe, rage, rhinopneumonie</li> <li>- Urgences vétérinaires : les plaies, l'obstruction œsophagienne, la myoglobinurie, les coliques, la fourbure...</li> <li>- Pharmacie vétérinaire : produits, utilisation, réglementation</li> <li>- Vaccination</li> <li>- Contention et manipulation des équidés</li> <li>- Convoyage des équidés : réglementation et mise en œuvre</li> <li>- Initiation à la bourrellerie</li> <li>- Initiation au matelotage</li> </ul>
<b>Travail et utilisation de la cavalerie</b>	Culture équestre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Histoire de l'équitation</li> <li>- Définitions équestres</li> <li>- Termes et langage technique</li> </ul>
	Évaluation de la cavalerie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Modèle</li> <li>- Comportement</li> <li>- Allures et locomotion</li> <li>- Aptitudes sportives</li> <li>- Aptitudes pour l'instruction</li> </ul>
	Débourrage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acclimatation et désensibilisation</li> <li>- Étapes et techniques du débourrage</li> <li>- Mise au travail</li> </ul>
	Travail à pied	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail en liberté</li> <li>- Travail en longe</li> <li>- Travail en main</li> <li>- Travail aux longues rênes</li> </ul>
	Travail sur le plat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Progression du travail sur le plat</li> <li>- Échelle de progression</li> <li>- Assouplissements et travail longitudinal</li> <li>- Assouplissements et travail latéral</li> <li>- Contact, mise sur la main, mise en main</li> </ul>



	Travail à l'obstacle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Progression du travail à l'obstacle</li> <li>- Mécanisme du saut, gymnastique et mécanisation</li> <li>- Abords des différents profils</li> <li>- Les distances à l'obstacle et sur les barres au sol</li> <li>- Enchaînements</li> </ul>
	Travail sur le cross et à l'extérieur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Progression du travail à sur le cross et à l'extérieur</li> <li>- Gymnastique, mécanisation et découvertes des profils particuliers</li> <li>- Abords des différents profils</li> <li>- Travail en terrain varié</li> <li>- Distances sur le cross et sur le PTV</li> <li>- Familiarisation avec l'environnement</li> <li>- Gestion de l'effort en promenade et en randonnée</li> </ul>
	Entraînement du cheval	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en souffle et en condition</li> <li>- Gestion de l'effort</li> <li>- Récupération</li> </ul>
	Enrênement et embouchures	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Emploi et limites des enrênements</li> <li>- Emploi et limites des embouchures</li> </ul>
<b>Fonction 3 : Fonctionnement de la structure</b>		
<b>Organisation et gestion</b>	Management	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonctionnement d'u centre équestre</li> <li>- Rôles et fonctions au sein d'un centre équestre</li> <li>- Intégration du développement durable</li> <li>- Convention collective du personnel des centres équestres</li> <li>- Techniques de recherche d'emploi</li> <li>- Formation professionnelle continue - organisation, financement</li> </ul>
	Environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partenaires institutionnels</li> <li>- Organisation de la filière</li> </ul>
	Réglementation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cadre juridique et fiscal des centres équestres</li> <li>- Obligations et réglementation des centres équestres</li> <li>- Assurances, enjeux et obligations</li> </ul>
	Gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaboration d'un budget prévisionnel</li> <li>- Notions de seuil de rentabilité d'une activité</li> <li>- Notions de fiscalité et de tarification</li> <li>- Notion de gestion budgétaire</li> <li>- Contrats de l'établissement équestre</li> <li>- Écrits professionnels</li> </ul>
	Nouvelles technologies	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation des différents médias dans le centre équestre</li> <li>- Dispositifs informatiques fédéraux</li> <li>- Utilisation et gestion des réseaux sociaux</li> </ul>
<b>Animation et promotion</b>	Projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Méthodologie de projet</li> <li>- Projet d'établissement</li> <li>- Projet pédagogique</li> <li>- Projet sportif</li> </ul>
	Promotion et accueil	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication commerciale supports et canaux</li> <li>- Démarche qualité et labels FFE</li> <li>- Techniques d'accueil</li> <li>- Relation client</li> </ul>
	Animation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programmation et planning des activités</li> </ul>

# Processus d'Evaluation Certificative

## EPREUVE 1

### Regroupement :

**UC 1** = Etre Capable d'encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.

**UC 2** = Etre Capable de mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

### Nature de l'épreuve :

Présentation par le candidat d'un dossier relatant la conception, la coordination de la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance. Dossier d'une vingtaine de pages dactylographié.

Epreuve : soutenance de 20mn et 20mn de discussions avec les membres de la commission d'évaluation

## EPREUVE 2

**UC 3 A** = Etre Capable de conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités équestres

### Nature de l'épreuve :

Transmission par le candidat d'un dossier pédagogique comprenant :

a) 4 progressions pédagogiques

- 1 au moins s'adressant à un public enfant

- 1 au moins s'adressant à un public adulte portant toutes sur la préparation aux galops de cavalier et impérativement sur :

o pratique équestre à pied,

o débutants,

o préparation galops 2 à 4,

o préparation galops 5 à 7.

Chaque progression, s'adresse au même groupe et propose au moins 3 séances

b) 3 séances, chacune ayant le support d'une activité différente (non olympique)

c) l'attestation du tuteur et d'un formateur portant sur la réalité de la préparation et de la mise en œuvre des activités décrites dans le dossier

Entretien oral portant sur le dossier pédagogique, d'une durée de 20 minutes au maximum.

### **EPREUVE 3**

**UC 3 B** = Etre Capable de conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités équestres

#### **Nature de l'épreuve :**

Le(la) candidat(e) conduit tout ou partie d'une séance d'enseignement pour 4 cavaliers minimum et 8 cavaliers maximum pendant au minimum 20 minutes et au maximum 30 minutes.

Le thème, le niveau et le public sont précisés au candidat par les évaluateurs avant la préparation de la séance. Le(la) candidat(e) dispose d'une heure pour préparer la séance, aménager l'aire d'évolution et prendre en charge les cavaliers.

La séance est suivie d'un entretien de 15 minutes maximum portant sur son analyse et son évaluation, la justification des choix techniques et pédagogiques et la proposition de pistes d'optimisation et/ou de remédiation.

### **EPREUVE 4**

**UC 4** = Etre Capable de mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option « approfondissement technique »

#### **Nature de l'épreuve :**

L'épreuve porte sur les niveaux et/ou publics et/ou activités suivants :

- cavaliers préparant les examens fédéraux du galop 5 de cavalier jusqu'au degré 2 ou les épreuves de compétition club ;
- nombre de cavaliers : minimum 2, maximum 4.

#### 1) Mise en situation professionnelle :

Le(la) candidat(e) conduit tout ou partie d'une séance d'enseignement d'une durée de 15 minutes au minimum et de 20 minutes au maximum. Le thème, le niveau et le public sont précisés au candidat par les évaluateurs avant la préparation de la séance et après tirage au sort entre les trois disciplines olympiques (saut d'obstacle, dressage et concours complet d'équitation).

Le(la) candidat(e) dispose alors de 40 minutes pour préparer la séance, aménager l'aire d'évolution et prendre en charge les cavaliers.

Cette mise en situation professionnelle est suivie d'un entretien de 10 minutes au maximum portant sur le déroulement de la séance et la maîtrise par le(la) candidat(e) des techniques des activités équestres. L'entretien se déroule à l'issue de la démonstration technique figurant au point 2. Dans le cas d'une dispense de la démonstration technique, il se déroule à l'issue de la séance du point 1.

#### 2) Démonstration technique :

À l'issue de la séance figurant au point 1, le(la) candidat(e) propose une analyse argumentée de la cavalerie et choisit un équidé avec lequel il/elle réalise une démonstration technique commentée permettant soit de :

- illustrer l'un des objectifs techniques de la séance,
- proposer un travail visant à remédier à un problème rencontré par un cavalier lors de la séance.

Durée : 15 minutes minimum et 20 minutes maximum.

La démonstration technique est suivie d'un entretien de 10 minutes maximum portant sur le déroulement de la démonstration technique et la maîtrise par le(la) candidat(e) des techniques des activités équestres.

**Epreuve certificative des unités capitalisables 1 et 2  
du BPJEPS  
en 4 UC – référentiel en OI**

Le candidat rédige un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'accueil. Ce document constitue le support de l'entretien qui permet de vérifier l'acquisition des compétences visées dans les Unités Capitalisables (UC) 1 et 2 du Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) en 4 UC. L'entretien se déroule sur une durée de 40 minutes au maximum comprenant une présentation orale par le candidat d'une durée de vingt minutes au maximum.

<b>Nom et prénom</b>		<b>Date et lieu</b>	
<b>Organisme de formation</b>		<b>Signature du candidat</b> <i>A la fin de l'entretien</i>	
<b>Spécialité</b>	Éducateur sportif		

<b>Nom et prénom des évaluateurs</b>	<b>Signature</b>

<b>UC 1</b>	<b>ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE</b>
<b>OI 1-1 COMMUNIQUER DANS LES SITUATIONS DE LA VIE PROFESSIONNELLE</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>1.1.1 Adapter sa communication aux différents publics</li> <li>1.1.2 Produire des écrits professionnels</li> <li>1.1.3 Promouvoir les projets et actions de la structure</li> </ul>	
<b>OI 1-2 PRENDRE EN COMPTE LES CARACTERISTIQUES DES PUBLICS DANS LEURS ENVIRONNEMENTS DANS UNE DEMARCHE D'EDUCATION A LA CITOYENNETE</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>1.2.1 Repérer les attentes et les besoins des différents publics</li> <li>1.2.2 Choisir les démarches adaptées en fonction des publics</li> <li>1.2.3 Garantir l'intégrité physique et morale des publics</li> </ul>	
<b>OI 1-3 CONTRIBUER AU FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>1.3.1 Se situer dans la structure</li> <li>1.3.2 Situer la structure dans les différents types d'environnements</li> <li>1.3.3 Participer à la vie de la structure</li> </ul>	
<input type="checkbox"/> FAVORABLE <input type="checkbox"/> DÉFAVORABLE	
<b>MOTIVATION DE L'AVIS (obligatoire)</b>	

<b>UC 2</b>	<b>METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE</b>
<b>OI 2-1 CONCEVOIR UN PROJET D'ANIMATION</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>2.1.1 Situer son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli</li> <li>2.1.2 Définir les objectifs et les modalités d'évaluation</li> <li>2.1.3 Identifier les moyens nécessaires à la réalisation du projet</li> </ul>	
<b>OI 2-2 CONDUIRE UN PROJET D'ANIMATION</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>2.2.1 Planifier les étapes de réalisation</li> <li>2.2.2 Animer une équipe dans le cadre du projet</li> <li>2.2.3 Procéder aux régulations nécessaires</li> </ul>	
<b>OI 2-3 EVALUER UN PROJET D'ANIMATION</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>2.3.1 Utiliser les outils adaptés</li> <li>2.3.2 Produire un bilan</li> <li>2.3.3 Identifier des perspectives d'évolution</li> </ul>	
<input type="checkbox"/> FAVORABLE <input type="checkbox"/> DÉFAVORABLE	
<b>MOTIVATION DE L'AVIS (obligatoire)</b>	

**Epreuve certificative de l'unité capitalisable 3 du BPJEPS  
en 4 UC**

1- Production d'un dossier pédagogique suivie d'un entretien oral d'une durée de 20 minutes au maximum.

2- Mise en situation professionnelle : le(la) candidat(e) conduit tout ou partie d'une séance d'enseignement pour 4 cavaliers minimum et 8 cavaliers maximum pendant au minimum 20 minutes et au maximum 30 minutes.

La séance est suivie d'un entretien de 15 minutes au maximum.

<b>Nom et prénom</b>		<b>Date et lieu</b>	
<b>Organisme de formation</b>		<b>Signature du candidat</b> <i>A la fin de l'entretien</i>	
<b>Spécialité</b>	Éducateur sportif		
<b>Production d'un dossier pédagogique suivi d'un entretien oral</b>	<input type="checkbox"/> validé	<input type="checkbox"/> non validé	
<b>Mise en situation professionnelle</b>	<input type="checkbox"/> validé	<input type="checkbox"/> non validé	
<b>Nom et prénom des évaluateurs</b>		<b>Signature</b>	

**UC 3**

CONDUIRE UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE  
CHAMP DES  
ACTIVITES EQUESTRES

**OI 3-1 Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage**

- 3.1.1 Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage  
Prendre en compte les caractéristiques du public, de la cavalerie, les moyens matériels et l'environnement dans la préparation de la séance ou du cycle
  
- 3.1.2 Mobiliser les connaissances, les techniques et les règles des activités équestres pour fixer les objectifs de la séance ou du cycle et la progression permettant de les atteindre
  
- 3.1.3 Définir les mises en situations, les consignes, les observables, dans le respect des règles de sécurité, de déontologie et du bien-être animal<sup>3</sup>

**OI 3-2 Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage**

- 3.2.1 Mettre en œuvre la progression définie
  
- 3.2.2 Utiliser une démarche pédagogique et une communication adaptée, dans le respect des règles de sécurité, de déontologie et du bien-être animal
  
- 3.2.3 Adapter son action pédagogique

**OI 3-3 Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage**

- 3.3.1 Construire et utiliser des outils et des modalités d'évaluation de la séance ou du cycle adaptés
  
- 3.3.2 Evaluer la progression des pratiquants
  
- 3.3.3 Evaluer son action

FAVORABLE

DÉFAVORABLE

**MOTIVATION DE L'AVIS (obligatoire)**



**Épreuve certificative de l'unité capitalisable 4b du BPJEPS  
en 4 UC**

1- Mise en situation professionnelle : le(la) candidat(e) dispose alors de 40 minutes pour préparer la séance, aménager l'aire d'évolution et prendre en charge les cavaliers.

Le(la) candidat(e) conduit tout ou partie d'une séance d'enseignement d'une durée de 15 minutes au minimum et de 20 minutes au maximum. Cette séance fait l'objet d'un entretien de 10 minutes au maximum.

2- Démonstration technique : A l'issue de la séance figurant au point 1, le(la) candidat(e) propose une analyse argumentée de la cavalerie et choisit un équidé avec lequel il/elle réalise une démonstration technique commentée. Durée : 15 minutes minimum et 20 minutes maximum.

Cette démonstration technique est également suivie d'un entretien de 10 minutes maximum.

<b>Nom et prénom</b>		<b>Date et lieu</b>	
<b>Organisme de formation</b>		<b>Signature du candidat</b> <i>A la fin de l'entretien</i>	
<b>Spécialité</b>	Éducateur sportif		
<b>Étude de cas</b>	<input type="checkbox"/> validé	<input type="checkbox"/> non validé	
<b>Démonstration technique</b>	<input type="checkbox"/> validé	<input type="checkbox"/> non validé	
<b>Nom et prénom des évaluateurs</b>			
	<b>Signature</b>		

<b>UC 4b</b>	<b>MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION DES ACTIVITES EQUESTRES POUR METTRE EN CEUVRE UNE SEANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE DANS L'OPTION « APPROFONDISSEMENT TECHNIQUE »</b>
	<b>OI 4-1 Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option</b>
	<p>4-1-1 Démontrer une expertise technique dans le champ de l'option</p> <p>4-1-2 Mobiliser les techniques pour conduire une séance ou un cycle d'initiation poney cheval</p> <p>4-1-3 Evaluer son action pour développer son niveau d'expertise technique</p>
	<b>OI 4-2 Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option</b>
	<p>4-2-1 Maîtriser, et faire appliquer les règles techniques, déontologiques et les usages dans le champ de l'option</p> <p>4-2-2 Maîtriser et faire appliquer le cadre de la pratique dans le champ de l'option</p> <p>4-2-3 Sensibiliser et éduquer aux bonnes pratiques et aux conduites à risque</p>
	<b>OI 4-3 Garantir des conditions de pratique en sécurité dans l'option</b>
	<p>4-3-1 Utiliser le matériel et la cavalerie adaptés au public et conforme aux règles de sécurité</p> <p>4-3-2 Aménager l'espace de pratique ou d'évolution</p> <p>4-3-3 Veiller à la conformité et à l'état du matériel et de l'espace de pratique ou d'évolution</p>
	<input type="checkbox"/> FAVORABLE <input type="checkbox"/> DÉFAVORABLE
	<b>MOTIVATION DE L'AVIS (obligatoire)</b>